## Déclaration des Performances

## DoP-C18- imprégnation autoclave brun Classe 3 ou 4

(1) Produit type: Bois de structure classé à section rectangulaire

(2) Référence du lot : cf. BL ou Facture

(3) Usage: Bois apte à usage en construction et fabrication de ponts

(4) Fabricant: ILC BOIS SRL - Rue de Clos Champs, 3 - 5580 MONT-GAUTHIER - Belgique

(5) système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 2+

(6) Spécification technique harmonisée: EN 14081-1 + A1: 2011 - Organisme notifié: FCBA 0380

(7) Performances déclarées

	Essence (code essence)	Classe de résistance mécanique NF EN 1912 NF EN 338 : 2016	D'après classe visuelle NBN B16-250	Classe de durabilité naturelle EN 350-2 :1994 (si non traité)		Réaction au feu NF EN 13501-1 +A1:2013	Résistance au feu EN 13501-2:2016	
Performances déclarées bois non traité	Sapin- Epicéa (WPCA)	C18	· \$6	4F ;SHH	4f ;SHhy;SHa;St		NPD	
	Douglas (PSMN)	C18	S6	3-4F ;SHY ;SA	3-4ғ ;Shy ;Sa ;Dl ;Sт ;Sма			
	Pin Sylvestre (PNSY)	C18	S6	3-4f ;Shy ;SA ;St				
	Mélèze (LABC)	C18	\$6	3-4f ;Shy ;Sa ;DL ;ST ;Sma				
Performances déclarées en	En cas de traitement par produit de préservation EN 15228 :2009  Cf. désignation des articles sur Facture/BL							
cas de bois traités Classe 3 ou 4	Type de traitement et de produit de préservation				Par imprégnation autoclave BASF Wolmanit CX-10			
	Classe de pénétration				NP1			
	Valeur critique de rétention (avec termite)				11 kg/m³ pour la Classe 3 15 kg/m³ pour la Classe 4			
(PT)	Agents biologiques visés				Champignons lignivores, pourriture molle, larves d'insectes xylophages y compris termites			
		Emission de substances dangereuses				NPD		

Le classement se fait sur bois mouillé (frais de sciage).

L'organisme notifié réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du Contrôle de la Production en Usine. En conséquence, le certificat 0380-CPR-4282 est délivré à l'entreprise désignée au point (4). Les performances du produit type identifiées en (1) et (2) sont conformes aux valeurs déclarées dans le tableau (7). Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant désigné au point (4).

Pour le fabricant, et en son nom par M. Ludovic KUYPERS, Dirigeant de l'entreprise. Mont-Gauthier le 11/09/2023